

L'Education à l'Environnement & au Développement Durable n'est pas une politique au rabais !

Lettre ouverte

Monsieur le Président du Comité de Bassin Rhône Méditerranée,
Monsieur le Président du Comité de Bassin Corse,

Le projet de 10^e programme de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée est actuellement débattu au sein des instances ad hoc de l'Agence de l'Eau et des Comités de bassin Rhône Méditerranée et Corse. A ce jour, ce projet prévoit une réduction de 50% des budgets consacrés à l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD).

L'EEDD, UN OUTIL POUR PRÉSENTER, EXPLIQUER ET FAIRE ADHÉRER

Souvent réduite au public scolaire, l'Education à l'Environnement et au Développement Durable est avant tout un outil indispensable pour présenter et faire comprendre au grand public les politiques de l'eau (locales comme régionales, de bassin ou nationales...) et les actions qui en découlent. "[La] priorité [des Français] pour garantir une bonne gestion de l'eau et des milieux aquatiques va d'abord à l'éducation, la sensibilisation et la formation de tous les publics..."

Au service des politiques de l'Agence de l'Eau et de la DCE

L'adhésion du grand public (au sens large), la participation active des citoyens aux politiques et programmes d'actions menés, (ou a minima, l'absence d'actions qui iraient à l'encontre des efforts faits par ailleurs !) constituent des éléments de réussite des contrats de milieu ou des SAGE, ou encore des politiques de protection de captage d'eau, d'assainissement... conduits par l'Agence de l'Eau.. et demandés par la DCE.

De la proximité pour de l'efficacité

Proches du terrain et des citoyens, les associations développent un réel savoir-faire en pédagogie de l'environnement. Sensibilisation et éducation réalisées viennent renforcer la communication menée par les organismes d'Etat ou les collectivités. L'action associative possède ainsi un pouvoir de démultiplication incomparable, pour faire changer les comportements, et faciliter l'atteinte du bon état écologiques des eaux.

L'EEDD, FAIBLE PART DU BUDGET ALLOUÉ AU 10^E PROGRAMME...

En l'état actuel des discussions, le projet de 10^e programme propose d'allouer à l'Education à l'Environnement et au Développement Durable **0.85% du budget prévisionnel total** ! et encore... à partager avec l'aide à l'emploi !

Une économie de bout de chandelle...

Si la proposition de diminuer de moitié cette ligne budgétaire est retenue dans le programme final, la part accordée à l'EEDD sur le budget total s'élèvera à... **0,45% !**

Aux conséquences lourdes pour la politique de l'eau, les associations et les emplois !

En revanche, ce seront de très nombreuses associations qui seront affectées par cette baisse des crédits. De même, l'obligation d'œuvrer en partenariat avec les collectivités locales risquent de bloquer nombre de projets. Avec pour conséquences à moyen terme : disparition d'un certain nombre d'associations d'EEDD et donc d'emplois..., moindre intérêt et moindre respect du public pour les milieux aquatiques et la ressource, difficulté accrue à remplir les objectifs de bon état des milieux... Mais plus de chômeurs et d'appels à l'aide de la collectivité (indemnités chômage, exonérations d'impôts, aides médicales, chauffage...).

Pour **maintenir le niveau d'ambition** des programmes d'actions en faveur de nos cours d'eau et milieux aquatiques,

Pour **faire jouer la démocratie de l'eau**,

Pour **atteindre les objectifs de la DCE**,

Pour reconnecter nos concitoyens avec leurs milieux aquatiques,

Les Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement et les Associations d'Education à l'Environnement et au Développement Durable demandent au minimum

le maintien des budgets à leur hauteur actuelle des actions d'Education à l'Environnement et au Développement Durable.



U Levante



UNION RÉGIONALE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



UNION RÉGIONALE
FRANCHE - COMTE



ALPES DE PROVENCE